VILLE DE NOISY-LE-SEC

DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

PLU

5.2 PLAN DE ZONAGE

Plan partiel: Noisy-le-Sec partie Nord

Echelle 1/2500e

PLU arrêté le: 9 février 2012

PLU approuvé le: 15 novembre 2012

Modification n°1 du PLU approuvée par délibération du du Conseil de Territoire en date du 10 juillet 2018

N

Limite de zone

EMPLACEMENTS RESERVES, LINEAIRES ET PERIMETRES PARTICULIERS

Emplacements Réservés pour voirie, équipement ou espace public (au titre de l'article L.151-41du code de l'urbanisme)

Périmètres en attente de projet d'aménagement global, identifiés au titre de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme
Périmètre établi pour une durée de cinq ans:
Au sein ces périmètre , sont seuls autorisés, dans la limite de 10 m² de surface de plancher par terrain, les constructions et installations nécessaires aux services publics et d'intérêt collectif et les travaux ayant pour objet l'extension, la surélévation ou la réfection des constructions existantes

Secteur de hauteur spécifique Triangle Ouest
La hauteur maximum des constructions est limitée à 60 mètres ou point le plus haut.

Secteur spécifique Port de Noisy

Linéaires commerciaux protégés et à développer, identifiés au titre de l'article L. 151-16 du code de l'urbanisme

Centralités commerciales à développer, identifiée au titre de l'article L. 151-16 du code de l'urbanisme

Pôle commercial à développer, identifiée au titre de l'article L. 151-16 du code de l'urbanisme

Périmètre de préservation du commerce et de l'artisanat, identifiée au titre de l'article L. 151-16 du code de l'urbanisme

Périmètres situés à proximité des principaux points d'accès aux transports collectifs

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI, VEGETAL ET ENVIRONNEMENTAL

Bâtiment d'exception, identifié au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Bâtiment remarquable, identifié au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Ensemble bâti, identifié au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

EBC: Espaces Boisés Classés

Coeurs d'îlots : Espaces Paysagers à Protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Parcs : Espaces Paysagers à Protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Alignements d'arbres à protéger : Espaces Paysagers à Protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Alignements d'arbres à créer : Espaces Paysagers à Protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
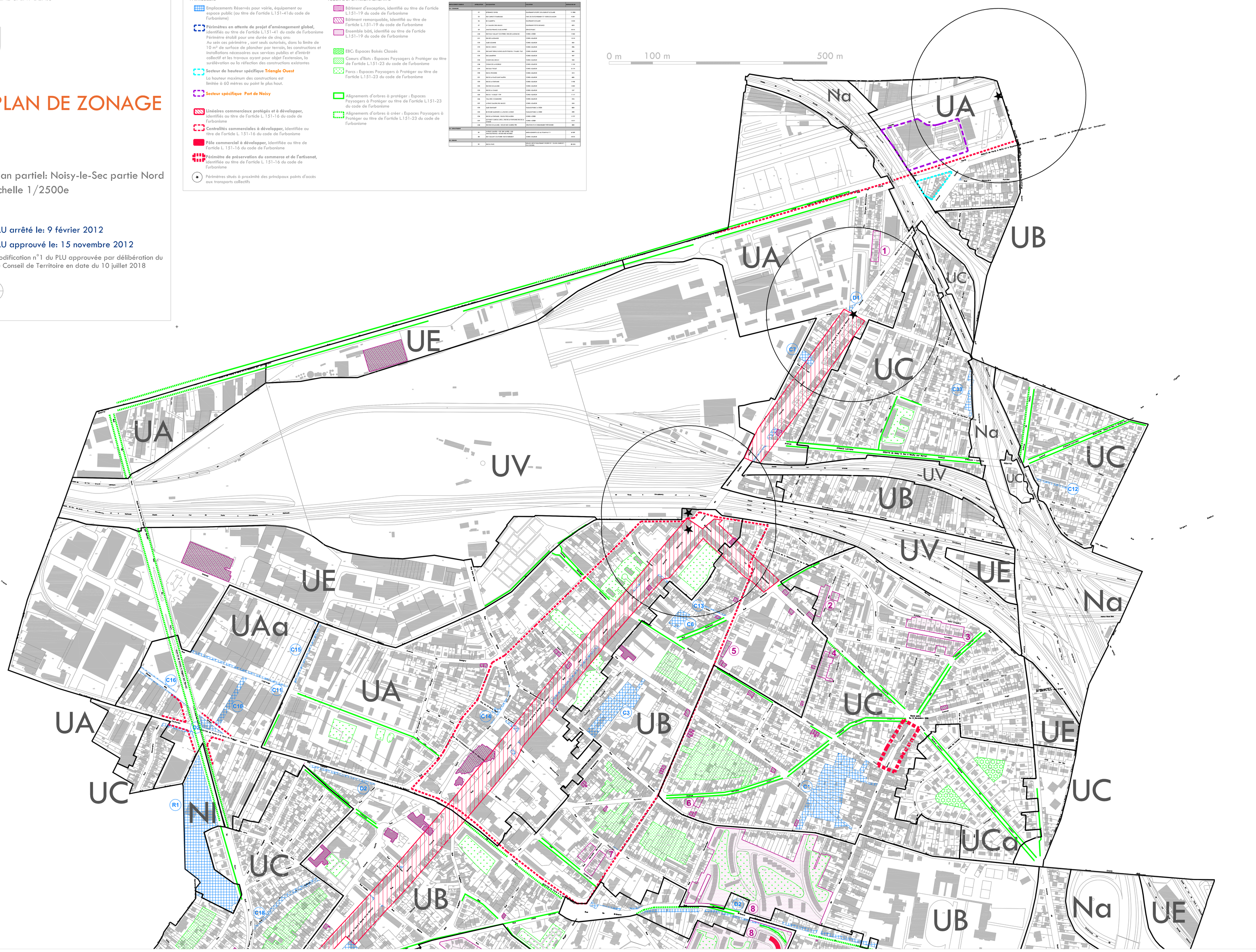
DESIGNATION PARCELLE	APPELLATION	DESIGNATION	LOCALISATION	SURFACE EN M²
01 COMMUNE				
	01	AVENUE C DE GAU	QUADRANT SP.APPT, DE L'AVENUE ST CLAUDE	11 900
	02	RUE CARNOT ET BARBUSSE	SUR LES DU CHEMINEAU ET VOIRIE DU QUADRA	9 000
	03	RUE GAMBETTA	QUADRANT DU SQUARE	11 000
	04	4 ° QUADRI RUE ARAGO	QUADRANT DE RUES ARAGO	4000
	05	QUARTIER FRANCE / ECOLE ALPERT	GROUPE SCOLA	8 000
	06	QUARTIER FRANCE ET ETOILE / RUE DE LA REPUBLIQUE	CHEMIN A CHEMIN	7 000
	07	RUE DE LA REPUBLIQUE	CHEMIN A CHEMIN	8 000
	08	RUE DE LA REPUBLIQUE	CHEMIN A CHEMIN	500
	09	RUE DE LA CROIX DE	CHEMIN A CHEMIN	396
	10	RUE SAINT DENIS, R.N.186 ET RUE DE L'ETAPE / R.N.186 / RUE	CHEMIN A CHEMIN	900
	11	RUE LAMARTINE	CHEMIN A CHEMIN	600
	12	CHEMIN DE LA CROIX DE	CHEMIN A CHEMIN	500
	13	CHEMIN DE LA MORELLE	CHEMIN A CHEMIN	1 100
	14	RUE DE LA TRUIE	CHEMIN A CHEMIN	6 100
	15	RUE DE LA TRUIE	CHEMIN A CHEMIN	800
	16	RUE DE LA PLACE SAINT MARTIN	CHEMIN A CHEMIN	600
	17	RUE DE LA TRUIE ET RUE	CHEMIN A CHEMIN	1 500
	18	RUE DES DU LOUVRE	CHEMIN A CHEMIN	1 000
	19	RUE DE LA TRUIE	CHEMIN A CHEMIN	500
	20	RUE DU — ET RUE ? DE	CHEMIN A CHEMIN	1 100
	21	RUE DE LA GRANGE	CHEMIN A CHEMIN	800
	22	AVENUE CHARLES DE GAULLE	CHEMIN A CHEMIN	500
	23	RUE DE LA GRANGE	CHEMIN A CHEMIN	800
	24	RUE DE LA GRANGE ET RUE DE LA MAIRIE	CHEMIN A CHEMIN	200
	25	RUE DE LA MAIRIE	CHEMIN A CHEMIN	1 000
	26	RUE DE LA MAIRIE	CHEMIN A CHEMIN	1 000
	27	RUE DU DOCTEUR LEROY ET RUE DE LA MAIRIE	CHEMIN A CHEMIN	500
02 CHATEAUNEUF				
	01	CHATEAUNEUF - PARC DE LA MAIRIE - LA CHAPELLE PRIVEE - ECOLE DE LA MAIRIE	BATIMENTS ECOLE DE TRANSFO ET	6 000
	02	RUE CLAUDE CHAUVEAU - RUE DE MARGUT	CHEMIN A CHEMIN	4 000
03 NOISY				
	01	PARC DU PUITS	PARC DE LOISIR ET D'ACTIVITES SPORTIF ET — VOIE DE CHEMIN ET VOIE CLASSEE	30 000